

PROCÈS-VERBAL de la réunion du premier Forum Ouvriers suivant le XXVIII^e Congrès [28-FO-01], tenu le 24 novembre 2016, à compter de 9 h, à la salle Justice du Siège social du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec sis au 5100, boulevard des Gradins à Québec, sous la présidence du confrère Norman Paradis, représentant régional politique de la région Québec – Chaudière-Appalaches.

OUVERTURE DU FORUM

Le confrère NORMAN PARADIS, président d'assemblée, prononce l'allocution d'ouverture du Forum Ouvriers. Il est assisté de la consœur MÉLANIE DÉZIEL, vice-présidente nationale ainsi que de la consœur LINA CHIASSON, représentante régionale politique de la région Bas-St-Laurent – Côte-Nord – Gaspésie et les Îles.

ORDRE DU JOUR (AMENDÉ)

MOT DE BIENVENUE

AUX FINS DE DÉCISIONS :

1. **Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle**
2. **Lecture et approbation de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal du Forum Ouvriers du 11 juin 2015 [26-FO-02]**
4. **Règlementation concernant le Forum Ouvriers**

AUX FINS D'INFORMATION :

5. **Suivi du dernier Forum**
 - a) **Listes de rappel – aménagement ministériel pépinières du MFFP (madame Mélanie Déziel)**
6. **Exposé du nouveau processus de qualification (anciennes listes de déclaration d'aptitudes (LDA) (madame Lyne-Mélanie Martel)**
7. **Place à la délégation autre que le MTQ**
 - a) **Cartes de compétence ou qualifications à l'emploi – gardiens (monsieur Norman Paradis)**
 - b) **Mise en ligne du Service 514 498-4141 (monsieur Olivier Bory)**
 - c) **Autres sujets**
8. **Articles 5-20.17, 5-20.18 désignation temporaire (monsieur Ronald Coquelin)**
9. **Présentation de sentence arbitrale**
 - a) **Désignation temporaire (monsieur Ronald Coquelin)**
10. **Article 8-35.01 jours fériés et payés (monsieur Carl Ouellet)**
11. **Article 10-42.07 primes de fin de semaine (monsieur Ronald Coquelin)**
12. **Présentation projet-pilotes tâches conformes (Service de la classification, de l'équité salariale et des mouvements de personnel).**

13. Convention collective (messieurs Carl Ouellet et Ronald Coquelin)
 - a) Disparition des corps d'emplois – dernière convention collective (Service de la classification, de l'équité salariale et des mouvements de personnel)
 - b) Bilan des postes permanents – dernière négociation (madame Mélanie Déziel)
 - c) Lettre d'entente # 18 (monsieur Ronald Coquelin)
 - d) Prochaine négociation
14. Page Facebook – Ouvriers en négo et le site WEB du SFPO
15. Historique et évaluation du Forum Ouvriers
16. VARIA

1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

1. PROPOSITION N° 1

28-FO-01-P-01

Il est proposé par la consœur ROXANNE ST-PIERRE
Appuyée par le confrère SYLVAIN LANDRY

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle.
(Voir à l'Annexe « A », Liste des personnes titulaires d'une délégation officielle)

PROPOSITION ADOPTÉE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. PROPOSITION N° 2

28-FO-01-P-2

Il est proposé par le confrère ANTHONY MICHAUD
Appuyé par le confrère JEAN-MARC BISSON

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum avec les modifications suivantes : ajouter 16a) Code de la sécurité routière – ministère des Transports, 16b) Sagir, 16c) Application 4,3 millions assurances collectives, 16d) Vêtements spéciaux, 16e) Frais de repas, 16f) Disponibilité pagette CGER, et déplacer le point 10 après le point 5.

PROPOSITION ADOPTÉE

Le confrère NORMAN PARADIS présente le trésorier général, YVON BRAULT.
Le confrère YVON BRAULT donne les instructions concernant la façon de présenter les notes de frais.

Le confrère NORMAN PARADIS présente le président général, CHRISTIAN DAIGLE.
Le confrère CHRISTIAN DAIGLE s'adresse à la délégation.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU FORUM [26-FO-02]

1. PROPOSITION N° 3

28-FO-01-P-3

Il est proposé par le confrère FRANCIS LACROIX
Appuyé par le confrère LUC CREVIER

Que l'on approuve le procès-verbal du Forum Ouvriers tenu le 11 juin 2015 [26-FO-02].

PROPOSITION ADOPTÉE

4. RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE FORUM OUVRIERS

La consœur LINA CHIASSON présente la réglementation concernant le Forum Ouvriers. Elle énumère les critères pour l'attribution des cinq (5) délégations officielles supplémentaires :

1^{er} critère : ministère non représenté

2^e critère : être membre de CMMRP

3^e critère : sections locales regroupant moins de 10 % du personnel de la catégorie Ouvriers

1. PROPOSITION N° 4

28-FO-01-P-4

Il est proposé par le confrère YVAN LAROCHELLE
Appuyé par le confrère MARC FRÉCHETTE

Que les critères pour les 5 délégations officielles supplémentaires soient les suivants :

1^{er} critère : ministère non représenté

2^e critère : être membre de CMMRP

3^e critère : sections locales regroupant moins de 10 % du personnel de la catégorie Ouvriers

4^e critère : délégation dont le corps d'emploi n'est pas représenté, par rotation de corps d'emploi et de région

PROPOSITION ADOPTÉE

1. PROPOSITION N° 5

28-FO-01-P-5

Il est proposé par le confrère ÉMILIEN BOUCHARD
Appuyé par le confrère JEAN-FRANÇOIS MONGRAIN

Que les critères pour les 5 délégations officielles supplémentaires soient les suivants :

1^{er} critère : ministère non représenté

2^e critère : être membre de CMMRP

3^e critère : sections locales regroupant moins de 10 % du personnel de la catégorie Ouvriers

4^e critère : délégation dont le corps d'emploi n'est pas représenté

PROPOSITION REJETÉE PAR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION 4

1. PROPOSITION N° 6

Il est proposé par le confrère MARC COUTURE
Appuyé par le confrère VALTJENS VOLTAIRE

Que les critères pour les 5 délégations officielles supplémentaires soient les suivants :

- 1^{er} critère : corps d'emploi qui n'est pas représenté
- 2^e critère : ministère non représenté
- 3^e critère : être membre de CMMRP
- 4^e critère : sections locales regroupant moins de 10 % du personnel de la catégorie Ouvriers

PROPOSITION REJETÉE PAR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION 4

À la suite de la décision du président de l'assemblée, le confrère MARC COUTURE, de la section 211, en appelle de la décision du président.

DÉCISION MAINTENUE

5. SUIVIS DU DERNIER FORUM

- a) Listes de rappel – aménagement ministériel pépinières du MFFP (madame Mélanie Déziel)
La consœur MÉLANIE DÉZIEL mentionne que la tournée se termine. Un vote aura lieu le 30 novembre et les résultats seront compilés. Un suivi sera fait auprès des membres avant les fêtes et une tournée des pépinières aura lieu au printemps prochain.

6. EXPOSÉ DU NOUVEAU PROCESSUS DE QUALIFICATION (ANCIENNES LISTES DE DÉCLARATION D'APTITUDES (LDA))

Madame LYNE-MÉLANIE MARTEL, du Service de la recherche et de la défense des services publics, présente le nouveau processus de qualification en vigueur depuis environ un an et fait le parallèle avec l'ancien processus. À la suite de certaines questions, le confrère NORMAN PARADIS propose aux participants d'amener ces sujets en CMMRP.

Ajournement à 12 h 05 Reprise des travaux à 13 h 35
--

7. PLACE À LA DÉLÉGATION AUTRE QUE LE MTQ

Le confrère NORMAN PARADIS cède la présidence à la consœur LINA CHIASSON.

- a) Cartes de compétence ou qualifications à l'emploi – gardiens

Le confrère NORMAN PARADIS mentionne que le Conseil du trésor a décidé de modifier la classification des gardiens et exige maintenant que les gardiens détiennent un permis émis par le Bureau de sécurité privée (BSP). Le permis sera payé par l'employé, mais remboursé par l'employeur. Ce montant sera donc considéré comme un avantage imposable. Ce sujet sera en suivi et un retour sera fait aux dirigeants locaux.

La consœur LINA CHIASSON cède la présidence au confrère NORMAN PARADIS.

b) Mise en ligne du Service 514 598-4141

Le confrère OLIVIER BORY, du Service de la classification, des mouvements de personnel et de l'équité salariale, explique qu'à la suite de la mise en place d'une ligne téléphonique d'information générale au quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal, une nouvelle tâche sera assignée aux gardiens, soit, retourner les appels des messages qui seront laissés sur la boîte vocale. On a demandé au Service de la classification du SFPQ de vérifier s'il est normal que cette tâche soit dévolue aux gardiens. Un suivi sera fait.

c) Autres sujets

Le confrère GAÉTJENS VOLTAIRE énumère des demandes qui lui ont été remises par des membres :

- Qu'un employé d'un corps d'emploi (par exemple cuisinier/aide-cuisinier ITHQ) qui est en période d'assurance-emploi puisse aller travailler dans un autre établissement (centre de détention qui est en manque d'employés). Établir une banque d'employés qui pourraient être prêtés à un autre établissement, à la condition que les employés touchés donnent leur consentement.
- Que les dirigeants régionaux reçoivent une formation afin qu'ils connaissent la réalité des différents corps d'emploi de leur région.
- Transfert des postes 7-3 / 7-4 en postes 5-2 pour les ouvriers des centres de détention.
- Pourquoi le 44-48 ne s'applique pas pour les cuisines puisque la personne fait toutes ses heures depuis ce temps?
- Conciliation travail/famille pour les ouvriers qui travaillent en centre de détention.

Le confrère MARC COUTURE énumère le questionnement ci-dessous :

- En situation de pénurie chronique de personnel, l'employeur peut obliger les employés à faire du temps supplémentaire. Quelles sont les actions que le SFPQ peut faire auprès de l'employeur pour l'embauche de personnel et l'ouverture de concours?

Des discussions suivent sur les heures supplémentaires obligatoires.

Le confrère NORMAN PARADIS mentionne que tout sera mis en œuvre afin de répondre aux demandes ci-dessus le plus rapidement possible.

8. ARTICLES 5-20.17, 5-20.18 DÉSIGNATION TEMPORAIRE

Le confrère RONALD COQUELIN fait la lecture des articles 5-20.17 et 5-20.18. Ce qui ressort de la jurisprudence, c'est que c'est le sous-ministre qui décide s'il comble ou non un emploi vacant. Des questions et commentaires suivent.

9. PRÉSENTATION DE SENTENCE ARBITRALE

a) Désignation temporaire

Le confrère RONALD COQUELIN fait la lecture d'une sentence arbitrale relative à un cas de désignation temporaire.

10. ARTICLE 8.35.01 JOURS FÉRIÉS ET PAYÉS

Le confrère CARL OUELLET mentionne que depuis la signature de la nouvelle convention collective, des changements ont eu lieu concernant les jours fériés et payés. Il explique en quoi consistent les changements. Des questions et discussions suivent.

11. ARTICLE 10-42.07 PRIMES DE FIN DE SEMAINE

Le confrère RONALD COQUELIN explique que la prime de fin de semaine est maintenant payée à partir de la première heure travaillée.

12. PRÉSENTATION PROJET-PILOTE TÂCHES CONFORMES

Présentation du projet-pilote tâches conformes par OLIVIER BORY du Service de la classification, de l'équité salariale et des mouvements de personnel.

13. CONVENTION COLLECTIVE

a) Disparition des corps d'emploi – dernière convention collective

Le confrère OLIVIER BORY présente la liste des corps d'emploi qui ont été abolis dans le cadre du renouvellement de la convention collective.

b) Bilan des postes permanents – dernière négociation

La consœur MÉLANIE DÉZIEL fait le bilan des postes permanents au ministère des Transports. Elle mentionne que les 44/48 seront privilégiés. Le comité ad hoc a terminé ses travaux relatifs aux 44/48. 76 cas étaient litigieux. 200 équivalents temps complet (etc). Voici la répartition : 32 mécaniciens classe 1, 11 mécaniciens classe 2, 2 CVEM classe 1 et 55 CVEM classe 2.

c) Lettre d'entente #18

Le confrère RONALD COQUELIN rappelle de vérifier, dans les secteurs de travail concernés, si les ouvriers spécialisés d'entretien reçoivent la prime de 10 %.

Le confrère NORMAN PARADIS cède la présidence à la consœur LINA CHIASSON.

d) Prochaine négociation

Le confrère NORMAN PARADIS rappelle que l'on doit commencer dès maintenant à recueillir sur les lieux de travail les demandes à formuler lors de la prochaine négociation.

La consœur LINA CHIASSON cède la présidence au confrère NORMAN PARADIS.

14. PAGE FACEBOOK – OUVRIERS EN NÉGO ET LE SITE WEB DU SFPQ

La consœur MÉLANIE DÉZIEL mentionne qu'un sondage a été fait concernant la page Facebook qui a été mise sur pied pour informer les membres des étapes et du cheminement de la négociation. Elle informe les participants du bilan de ce sondage. Un suivi sera fait au prochain forum.

15. HISTORIQUE ET ÉVALUATION DU FORUM OUVRIERS

La consœur MÉLANIE DÉZIEL fait l'historique des forums afin d'informer les nouveaux participants. Elle ajoute qu'en 2017, les membres seront consultés sur les forums via Mon SFPO et un bilan sera présenté au forum de novembre 2017.

16. VARIA

a) Code de sécurité routière – ministère des Transports

Le confrère NORMAN PARADIS demande de changer le point d'information 16 a) en point de décision.

DEMANDE ACCEPTÉE

1. PROPOSITION N° 7

Il est proposé par le confrère GINO FORTIN
Appuyé par le confrère MARTIN DURAND

Que le Forum Ouvriers fasse une demande à l'Exécutif national afin que le SFPO fasse des représentations lors des futures audiences publiques concernant la révision du Code de la sécurité routière, ceci, en lien avec le comité sur les patrouilleurs routiers.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) SAGIR

Le confrère PIERRE VINCENT LOCAS mentionne que les ouvriers désirent avoir accès à SAGIR. Le confrère LUC CREVIER explique qu'une demande en ce sens sera faite lors de la prochaine rencontre de CMMRP qui aura lieu le 13 décembre et un suivi sera fait.

c) Application 4,3 millions assurances collectives

Le confrère CARL OUELLET mentionne que la question sera abordée lors du prochain Conseil syndical.

d) Vêtements spéciaux

Le confrère JACQUES BLANCHET mentionne que la question des vêtements spéciaux est un problème récurrent. Le confrère RONALD COQUELIN indique qu'il s'agit d'une question de santé et sécurité au travail et il en informera la conseillère responsable afin qu'elle fasse un suivi.

e) Frais de repas

Le confrère JACQUES BLANCHET mentionne que les frais de repas sont également un problème récurrent. Le confrère RONALD COQUELIN fera un suivi sur la question.

28-FO-01-P-7

f) Disponibilité pagette CGER

Le confrère BERTRAND PAQUETTE relate une problématique vécue au CGER en disponibilité pagette.
Le confrère RONALD COQUELIN indique que l'on doit acheminer la problématique à Guy Robert De Verville Côté.

TOUS LES DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR AYANT ÉTÉ DISCUTÉS, LE CONFRÈRE NORMAN PARADIS, PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE, ANNONCE LA LEVÉE DE LA SÉANCE DU FORUM OUVRIERS À 17 H 50.

REMERCIEMENTS

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont présenté certains des points à l'ordre du jour et qui ont aussi collaboré à la rédaction du présent procès-verbal.

MÉLANIE DÉZIEL

Vice-présidente nationale
Responsable du Forum Ouvriers

Documents officiels du Forum Ouvriers [28-FO-01] :

- Ordre du jour amendé